



REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 18 décembre 2025

Délibération n°2025-41– Fixation des tarifs municipaux 2026

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 18 décembre 2025, le Conseil Municipal de la Commune de Vauhallan, légalement convoqué le samedi 13 décembre 2025, s'est assemblé en salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Bernard GLEIZE, Maire de Vauhallan.

Nombre de conseillers :	Exercice : 19	Présents : 11	Votants : 14
Présents :	Bernard GLEIZE, Pascal NAWROCKI, Vincent PAIN, Geneviève SHATER, Alain SCHMITT, Guy HALGAND, Lina LEMARIE, Olivier MUSY, Hélène MORONVALLE, Marianne PERDRIJAT, Nicolas RICHARD		
Représentés :	Taoues COLL donne pouvoir à M. SCHMITT, Edwige BONNEFOY donne pouvoir à Marianne PERDRIJAT, Dominique DUMAS donne pouvoir à Mme SHATER		
Absents :	Fabrice NOURY, Bénédicte ALLENET, Eric MORISSET, Marie MAERTENS, Marie GALANO		
Secrétaire :	Vincent PAIN		

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis favorable de la Commission finances du lundi 17 novembre 2025 ;

Sur présentation du rapport par M. Pain, après en avoir délibéré, le Conseil municipal, **à la majorité des suffrages exprimés**,

S'est abstenu : M. Pain

Article unique : fixe les tarifs municipaux pour l'année 2026 comme suit :

Photocopie	A4 noir et blanc	0,25 €
	A4 recto-verso noir et blanc	0,40 €
	A4 couleur	0,60 €
	A4 couleur recto-verso	1,20 €
	Tarifs A3	Tarifs A3 = 2 x tarifs A4
	Photocopie par 10	- 30% du prix unitaire
	10 enveloppes "Vauhallan"	2,60 €

PLU	Tirage PLU	111 €
-----	------------	-------

Accusé de réception en préfecture
091-219106358-20251218-2025_41-DE
Date de télétransmission : 19/12/2025
Date de réception préfecture : 19/12/2025

Cimetière	Concession 50 ans	985,00 €
	Concession 30 ans	555,00 €
	Taxe de dispersion	86,00 €
	Colombarium 15 ans	748,00 €
	Colombarium 30 ans	1 250,00 €

Bibliothèque	Indemnité de retard par livre, support multimédia ou jeux / semaine (à partir du 3ème avis)	1,00 €
	Catégorie 1 - perdu ou non rendu : Livres format poche (jeunesse/adultes)	8,00 €
	Catégorie 2 - perdu ou non rendu : Documents imprimés en jeunesse (Albums, BD, documentaires), CD simple, Jeux petit format (jeux cartes...)	12,00 €
	Catégorie 3 - perdu ou non rendu : Documents imprimés en adultes / ados, CD double	20,00 €
	Catégorie 4 - perdu ou non rendu : jeux	Valeur d'achat
	Catégorie 5 - perdu ou non rendu : DVD et beaux livres	30,00 €

Manifestations	Tarif A	5,00 €
	Tarif B	7,00 €
	Tarif C	10,00 €
	Tarif D	12,00 €
	Tarif E	15,00 €
	Tarif F	20,00 €
	Tarif G	25,00 €
	Tarif H	30,00 €
	Tarif I	40,00 €
	Tarif J	50,00 €
	Tarif K	100,00 €
	Tarif L	200,00 €

Miel	Pot de miel de 500g	8,50€
-------------	---------------------	-------

Publication dans magazine	Format 1 (1/8 page)	101,00 €
	Format 2 (1/4 page)	182,00 €
	Format 3 (1/2 page)	339,00 €
	Format 4 (pleine page)	515,00 €

Jardins Partagé	Location d'une parcelle 30m2 / an	57,00 €
	Location 1/2 parcelle 15m2 / an	35,00 €
	Tarif extérieur Location parcelle 30m2 / an	67,00 €
	Tarif extérieur Location 1/2 parcelle 15m2 / an	40,00 €

Salle Polyvalente	Caution	500,00 €
	Arrhes	200,00 €
	Tarif de location / journalier Vauhallan	600,00 €
	Tarif de location / journalier extérieur	700,00 €
Salle des Jeunes	Caution	300,00 €
	Arrhes	30%
	Tarif de location / journalier Vauhallan	150,00 €
	Tarif de location / journalier extérieur	200,00 €
	Tarif de location / 1/2 journée Vauhallan	100,00 €
	Tarif de location / 1/2 journée extérieur	125,00 €
La Passerelle	Caution	300,00 €
	Arrhes	30%
	Tarif de location / journalier Vauhallan	200,00 €
	Tarif de location / journalier extérieur	250,00 €
	Tarif de location / 1/2 journée Vauhallan	100,00 €
	Tarif de location / 1/2 journée extérieur	125,00 €
Salle Geneviève Gallois	Caution	300,00 €
	Arrhes	30%
	Tarif de location / journalier Vauhallan	200,00 €
	Tarif de location / journalier extérieur	250,00 €
	Tarif de location / 1/2 journée Vauhallan	100,00 €
	Tarif de location / 1/2 journée extérieur	125,00 €
Pour toute location d'une salle municipale, une caution est demandée pour la clé correspondante. Cette caution sera encaissée en cas de perte.		50,00€

Pour les locations des salles, les règles suivantes sont applicables :

- Une caution de 35€ est demandée pour la clef correspondante. Cette caution sera encaissée en cas de perte.
- Gratuité pour les associations Vauhallanaises.
- Tarif différencié pour les habitants de Vauhallan et les extérieurs à la commune.
- Arrhes dues à la réservation. (30% du tarif de location)
- Arrhes de réservation encaissées si annulation moins d'un mois avant la date bloquée.
- Paiement total dû au moment de la récupération des clés de la salle

Location de matériel	<u>Table</u>	5€/week-end
	<u>Chaise</u>	2€/week-end

Occupation domaine public	Permission journalière pour les commerces ambulants < 30 m ²	50,50 €
	Forfait mensuel pour les commerces ambulants < 30 m ² 1 fois/semaine le vendredi, samedi ou dimanche et 4 fois/mois	121,20 €
	Forfait mensuel pour les commerces ambulants < 30 m ² 1 fois/semaine hors vendredi, samedi et dimanche et 4 fois/mois	100 €
	Forfait mensuel pour les commerces ambulants < 30 m ² 2 fois/semaine et 8 fois/mois	202,00 €
	Connexion électricité journalière commerce ambulants	5,00 €
	Terrasse fermée ou couverte an/m ²	68 €/m ²
	Terrasse ouverte mois/m ²	5,00 €
	Conteneurs, bennes à gravats (ou autre type de contenant) par jour si déclaration préalable	11,00 €
	Conteneurs, bennes à gravats (ou autre type de contenant) par jour si pas de déclaration préalable	51,00 €
	Clôtures, palissades de chantier, échafaudage par ml / semaine	11,00 €

	Nature de l'infraction	Délais *	
Infractions	Non-conformité des travaux par rapport à une décision de non-opposition à une déclaration préalable ou à une autorisation de travaux et travaux régularisables	15 jours	20,00 €
	Non-conformité des travaux par rapport à un permis de construire ou d'aménager et travaux régularisables en conformité au PLU	1 mois	50,00 €
	Absence de déclaration préalable de travaux et travaux régularisables en conformité au PLU	15 jours	20,00 €
	Absence de permis de construire ou d'aménager et travaux régularisables en conformité au PLU	1 mois	100,00 €
	Absence de déclaration préalable et travaux non régularisables en conformité au PLU	15 jours	150,00 €
	Absence de permis de construire ou d'aménager et travaux non régularisables en conformité au PLU	1 mois	300,00 €
	Absence de déclaration préalable de division de logement, création de logement, transformation en logement	15 jours	100,00 €
	Transformation d'une surface close de plus de 5m ² en surface de plancher non déclarée	15 jours	5,00 €
	Réalisation irrégulière d'affouillements ou exhaussements de sol	15 jours	20,00 €
	Obstacle au droit de visite des constructions par les autorités habilitées	-	150,00 €

*Délai imparti de mise en demeure avant l'application de l'astreinte

Accusé de réception en préfecture
091-219106358-20251218-2025_41-DE
Date de télétransmission : 19/12/2025
Date de réception préfecture : 19/12/2025

Frais de scolarité	Ecole maternelle	972,00 €
	Ecole élémentaire	890,00 €



Bernard GLEIZE,
Maire de Vauhallan